# CONFERENCE
# ANIMATION PEDAGOGIQUE

Le Projet d'Ecole 2011-2014

21 septembre 2011
Luzarches

- **Organisation de la matinée :**
  - Qu’est-ce que le projet d’école, les évolutions, les attentes
  - Les enjeux pédagogiques, éducatifs, institutionnels
  - Méthodologie

- **Les textes de référence:**
  - Loi d’orientation et de programme pour l’avenir de l’école. Loi n°2005-380 du 23 avril 2005
  - Décret n° 2006-830 du 11-07-2007 relatif au socle commun de connaissances et de compétences
  - BO n° 25 du 19 juin 2008. Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires
  - Circulaire de rentrée . BO n° 18 du 5/05/2011

# FINALITES

- Permettre une meilleure efficacité de l’école

- Servir de document référent fixant les modalités de mise en place de l’enseignement et du fonctionnement de l’école

# Les enjeux

- Les enjeux pédagogiques
- Les enjeux éducatifs
- Les enjeux institutionnels

## PALIER 2 ▸ COMPÉTENCE 5 ▸ LA CULTURE HUMANISTE

| Avoir des repères relevant du temps et de l'espace | Date |
|---|---|
| ▸ Identifier les périodes de l'histoire au programme | |
| ▸ Connaître et mémoriser les principaux repères chronologiques (évènements et personnages) | |
| ▸ Connaître les principaux caractères géographiques physiques et humains de la région où vit l'élève, de la France et de l'Union européenne, les repérer sur des cartes à différentes échelles | |
| ▸ Comprendre une ou deux questions liées au développement durable et agir en conséquence (l'eau dans la commune, la réduction et le recyclage des déchets) | |
| **Avoir des repères littéraires** | |
| ▸ Lire des œuvres majeures du patrimoine et de la littérature pour la jeunesse | |
| ▸ Établir des liens entre les textes lus | |
| **Lire et pratiquer différents langages** | |
| ▸ Lire et utiliser textes, cartes, croquis, graphiques | |
| **Pratiquer les arts et avoir des repères en histoire des arts** | |
| ▸ Distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture) | |
| ▸ Reconnaître et décrire des œuvres préalablement étudiées | |
| ▸ Pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques | |
| ▸ Interpréter de mémoire une chanson, participer à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples | |
| ▸ Inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive | |

La compétence 5 est validée au palier 2 le :

## PALIER 3 ▸ COMPÉTENCE 5 ▸ LA CULTURE HUMANISTE

| Avoir des connaissances et des repères | Date |
|---|---|
| ▸ **Relevant de l'espace :** les grands ensembles physiques et humains et les grands types d'aménagements dans le monde, les principales caractéristiques géographiques de la France et de l'Europe | |
| ▸ **Relevant du temps :** les différentes périodes de l'histoire de l'humanité - Les grands traits de l'histoire (politique, sociale, économique, littéraire, artistique, culturelle) de la France et de l'Europe | |
| ▸ **Relevant de la culture littéraire :** œuvres littéraires du patrimoine | |
| ▸ **Relevant de la culture artistique :** œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine | |
| ▸ **Relevant de la culture civique :** Droits de l'Homme – Formes d'organisation politique, économique et sociale dans l'Union européenne – Place et rôle de l'État en France – Mondialisation – Développement durable | |
| **Situer dans le temps, l'espace, les civilisations** | |
| ▸ Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques ou techniques, des ensembles géographiques | |
| ▸ Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions | |
| ▸ Établir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre | |
| ▸ Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité | |
| **Lire et pratiquer différents langages** | |
| ▸ Lire et employer différents langages : textes – graphiques – cartes – images – musique | |
| ▸ Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée littéraire | |
| ▸ Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique | |
| **Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité** | |
| ▸ Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire | |
| ▸ Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique | |
| ▸ Être capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre | |
| ▸ Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques | |

La compétence 5 est validée le :

## PALIER 2 ▸ COMPÉTENCE 6 ▸ LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES

| Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale | Date |
|---|---|
| ▸ Reconnaître les symboles de la République et de l'Union européenne | |
| ▸ Comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application | |
| ▸ Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien | |
| **Avoir un comportement responsable** | |
| ▸ Respecter les règles de la vie collective | |
| ▸ Respecter tous les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons | |

La compétence 6 est validée au palier 2 le :

## PALIER 3 ▸ COMPÉTENCE 6 ▸ LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES

| Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale | Date |
|---|---|
| ▸ Principaux droits de l'Homme et du citoyen | |
| ▸ Valeurs, symboles, institutions de la République | |
| ▸ Règles fondamentales de la démocratie et de la justice | |
| ▸ Grandes institutions de l'Union européenne et rôle des grands organismes internationaux | |
| ▸ Rôle de la défense nationale | |
| ▸ Fonctionnement et rôle de différents médias | |
| **Avoir un comportement responsable** | |
| ▸ Respecter les règles de la vie collective | |
| ▸ Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences | |
| ▸ Respecter des comportements favorables à sa santé et sa sécurité | |
| ▸ Respecter quelques notions juridiques de base | |
| ▸ Savoir utiliser quelques notions économiques et budgétaires de base | |

La compétence 6 est validée le :

# La conception du projet d'école

- Le projet est produit par l'équipe d'école
- Le directeur d'école a un rôle décisif à chacune des étapes de la réalisation
- Tous les partenaires sont associés aux différentes phases d'avancement du projet.
- Après avis de l'IEN, il est présenté en Conseil d'Ecole qui le validera.

# Analyse de la situation initiale

**Le recueil des données**

Choix des indicateurs centrés :

Sur les résultats scolaires

L'environnement de l'école

Les démarches mises en œuvres

Fonctionnement de l'école

**L'analyse des données**

Points forts, points faibles

Articulation des points forts et des points faibles

# Détermination des axes prioritaires

- - Un axe pédagogique strictement lié aux apprentissages

- Un axe éducatif en lien avec l'organisation de la vie scolaire et la liaison avec les familles

# Définition des objectifs

- Formulation simple
- Résultats quantifiables et/ ou comportement observable
- Adapté à chaque cycle

# Définitions des actions

- Référées aux objectifs
- - de durée variable( de quelques semaines à plusieurs années)
- - avec échéancier
- Assurant la continuité et la cohérence des apprentissages

# Organiser l’évaluation du projet

- Une évaluation interne qui relève de l’équipe pédagogique

- Une évaluation externe qui relève du corps d’inspection (IEN, IA)

# Ce que n’est pas un projet d’école

- Un simple menu d’activités à mener
- Une déclaration d’intention abstraite qui rend impossible toute réalisation et toute évaluation
- Un éparpillement d’actions sans cohérence
- La seule réflexion d’un membre du groupe ou celle d’un groupe restreint
- Une simple formalité administrative

# Ce qu’est un projet d’école

- La mise en œuvre des objectifs nationaux
- Des objectifs concrets et réalistes
- Un plan précis d’actions cohérentes, articulées entre elles aux effets évaluables
- Le travail d’une équipe responsable décidée à mener des actions en communs
- Un programme pluriannuel avec une programmation et des échéances précises pour chaque phase.

# Ce qu’il autorise

- Dans des temps limités, et pour aider les élèves l’organisation des décloisonnements, des échanges de service et des ateliers.
- La constitution de groupes de compétences sur des temps limités
- La participation des intervenants extérieurs en complémentarité avec l’enseignant et sous sa responsabilité.

# Ce qu’il ne permet pas

- La suppression du groupe classe de référence
- La constitution de filières et de groupes de niveau permanents
- Quand il y a redoublement la reprise à l’identique des apprentissages de l’année précédente.
- La modifications des programmes et instructions, des orientations nationales
- Le remplacement des enseignants par des intervenants extérieurs

# Présentation de la grille de relecture

- Pas de forme unique attendue mais des éléments incontournables à traiter.

# Traitement de la difficulté scolaire

- La gestion de l'hétérogénéïté est bien de la responsabilité de l'équipe enseignante.

- Il importe que l'équipe du groupe scolaire prévoit  le s modalités d'intervention des différents membres du RASED.
- Cette partie figure dans l'axe pédagogique

# Ce que l’on trouve dans les annexes

- le règlement intérieur
- Le PPMS
- Les programmations de cycle au fur et à mesure de leur mise à jour